

Présidence**Vice-présidence CFVU****Direction Générale des services**

Sylvie MONSINJON

CFVU**17 janvier 2025 - URN****Décision n°CFVU-2024-29****DEPE**

Affaire suivie par :

Marjorie CESNE

secretariatcfvu@univ-rouen.fr

À l'ouverture de la réunion, le quorum est atteint par 36 votants dont 7 membres représentés

Désignation des personnalités extérieures de la CFVU

- Vu l'article 2-4-2-3 2°) des statuts de l'Université de Rouen Normandie
- Vu la note en annexe

Désignation d'une personnalité extérieure

Ulrika BYTTNER	35
Bulletin blanc	1

Ulrika BYTTNER est élue pour siéger au sein de la CFVU.

Fait à Rouen, le 17 janvier 2025

Le Président de l'Université de Rouen Normandie


Franck LE DERF

Direction Générale des Services
DAJS
direction.dajs@univ-rouen.fr
Affaire suivie par : Laura GASSE

Note d'information aux membres de la
commission de la formation et de la vie
universitaire
Séance du 17 janvier 2025

Objet : Désignation d'une personnalité extérieure au sein de la CFVU

Texte de référence (visa) : article 2-4-2-3 2°) des statuts de l'université

La CFVU comprend 4 personnalités extérieures, à parité entre les femmes et les hommes.

Les statuts de l'URN précisent leur qualité :

1°) trois personnalités désignées au titre du 1° de l'article L. 719-3 du code de l'éducation :

- une personne désignée par la Région Normandie,
- une personne désignée par la Métropole Rouen Normandie,
- un représentant d'un lycée de l'Académie de Normandie, le lycée étant désigné par la commission de la formation et de la vie universitaire avant son renouvellement.

2°) une personnalité extérieure désignée au titre du 2° de l'article L. 719-3 du code de l'éducation en raison de son intérêt pour le monde universitaire et les questions d'insertion professionnelle, notamment dans les domaines culturel, sportif, social ou économique, par les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire.

Les personnalités désignées sont :

- Pour la Région Normandie a désigné **Monsieur Fabien ACHARD**, conseiller régional.
- Pour la Métropole Rouen Normandie a désigné **Monsieur Adrien NAIZET**, conseiller municipal délégué de Rouen.
- Pour le lycée Val de Seine a désigné **Madame Valérie RICHARD**, directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques.

Un appel à candidature a été lancée pour désigner la dernière personnalité extérieure.

1 candidature a été reçue :

- **Madame Ulrika BYTTNER**, directrice générale de l'ESADHaR, Ecole Supérieure d'Art et Design Le Havre-Rouen

Les membres des commissions sont élus par et parmi les conseils dont ils relèvent. Toutes les décisions sont acquises à la majorité absolue des voix exprimées au premier tour et à la majorité relative au deuxième tour. En cas de partage des voix pour une désignation ou une nomination, il est procédé à deux autres tours de vote. Si le partage égal demeure, il sera procédé à un nouvel appel à candidature ou à la proposition de nouveaux candidats à la prochaine réunion du conseil.